Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_08-DE

VILLE DE MARGUERITTES

République Française
Département du Gard
Arrondissement de Nîmes

nombre de Conseillers municipaux en exercice :
29

nombre de membres présents :
26

nombre de membres absents excusés représentés :
3

nombre de membres absents non représentés
0

date de la convocation :
23 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE MARGUERITTES

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-neuf avril à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de MARGUERITTES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, dans la salle Claude Erignac, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS, Maire.

Membres présents : M. Rémi NICOLAS, Mme Patricia POUBLANC, M. Frédéric COURRENT, Mme Frédérique CONDET, M. Jean-Pierre CATHEBRAS, Mme Céline ROSZCZKA, M. Bernard CHANTRIER, Mme Aurélie VERCELLI, M. Denis CANTIER, Mme Martine REARD, Mme Liliane GUIRAUD, Mme Annie GERMIN, Mme Pascale MEYER, Mme Florence LIMONES, M. Eric PEREDES, M. Eric MARC, Mme Laïla ACHKAR, Mme Anne-Claude MARTEL, M. Benoît MOULIN, M. Renaud LEROI, M. Jonathan GRIMAUD, M. Yohan MESSABIER, Mme Myriam BOISSIERE DE CILLIA, M. Eric MICHEL, Mme Stéphanie REMOND, et M. Frédéric PONGE.

Membres absents excusés représentés : M. Stéphane GUILLEMIN (pouvoir à M. MICHEL), Mme Lydie COMMOY (pouvoir à Mme REMOND) et Mme Aurélie SAN ISIDORO (pouvoir à Mme BOISSIERE DE CILLIA).

Secrétaire de séance : M. Yohan MESSABIER.

Le Conseil municipal régulièrement constitué,

N° 29-04-2026/08 – Subventions aux associations

Rapporteur : M. Eric PEREDES

1. Aspects juridiques

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n° 11 du 14 avril 2021 du Conseil municipal ;

VU l'avis de la commission d'évaluation des subventions ;

2. Eléments de contexte

Afin de permettre aux associations locales intervenant sur le territoire communal d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions, la ville a choisi de voter l'ensemble des subventions à la même date et dans la continuité du vote du budget.

Cette délibération individualise les subventions de fonctionnement à diverses associations de la commune pour un montant de 12 720 €.

3. Incidence financière

La dépense de fonctionnement issue de cette décision est prévue sur la ligne 6574 du budget de fonctionnement de la commune.

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_08-DE

4. Décisions

Après avis de la commission, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : **attribue** à diverses associations de la commune des subventions de fonctionnement pour un montant total de 12 720 €.

Article 2 : **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document permettant l'exécution de cette délibération.

5. Annexes

Détail des subventions

Pour extrait certifié conforme

Yohan MESSABIER
Secrétaire de séance

Rémi NICOLAS
Maire

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
Délai et voies de recours : la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – 30941 Nîmes cedex 09) dans un délai de deux mois à compter de la date de publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Rémi NICOLAS
Maire de MARGUERITTES

MAIRIE de MARGUERITTES (Gard)

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 030-213001563-20260429-D_29_04_2026_08-DE

Association	Montant
Li Coute Negre	1 000,00
Amicales Rencontres	700,00
Le Pouvoir de l'Humain	300,00
APE De Marcieu	500,00
APE Genestet	300,00
Marguerythmes	2 500,00
Light in Box	400,00
No Soucy	500,00
Zumba tonic	220,00
Marguerittes GRS	2 500,00
Vélo Club Marguerittois	400,00
La Boule Marguerittoise	500,00
Futsal Marguerittois	2 000,00
FNACA	300,00
UNC	600,00
TOTAL	**12 720,00**

Publié le : 06/05/2026 09:17 (Europe/Paris)
Collectivité : Marguerittes
https://www.intramuros.org/marguerittes/documents_administratifs/61575